CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES PRESTATIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT DU SKI ET AUTRES DISCIPLINES DE GLISSE DES MONITEURS DE L'ESF DE LA ROSIERE

ESF La Rosiere
956 Route du Col du Petit Saint Bernard
73700 MONTVALEZAN
Tel : 04 79 06 81 26
Email : info@esflarosiere.com

Via notre site internet (www.esflarosiere.com), par téléphone, email ou par tout autre moyen de communication à distance vous pouvez dès à présent vous inscrire aux prestations dispensées par les moniteurs de l'ESF de La Rosiere.

Pour les ventes en ligne via notre site, il vous suffit de suivre les modalités d'inscription en ligne et votre commande sera transmise électroniquement à l'ESF La Rosiere.

Pour les autres modes de vente à distance, veuillez-vous rapprocher de l'ESF de La Rosière.

L'inscription à des prestations de l'ESF de La Rosiere implique l'acceptation pure et simple des présentes conditions générales.

Article I : PRESTATIONS

Tous les moniteurs de l'ESF de La Rosiere ont suivi une formation validée par l'Etat français et sont titulaires d'une autorisation d'exercer l'enseignement du ski et de ses disciplines assimilées en cours de validité.
L'enseignement sera mis en œuvre selon la Méthode du Ski Français, codifiée par le Mémento de l'enseignement du Ski Français (édité par le ministère des sports français), et reconnue sur un plan national et international. Cet enseignement pourra se dérouler en tous milieux et sur toutes neiges appropriés pour permettre l'acquisition des compétences visées par le Mémento.

Les prestations sont dispensées individuellement ou par groupe. Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité du niveau des skieurs. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs de l'ESF de La Rosiere de vérifier le niveau de chaque élève, préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix du niveau technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par l'ESF de La Rosiere.

En conséquence, l'ESF de La Rosiere se réserve la possibilité de réincorporer dans un groupe plus adapté à son niveau un skieur dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres groupes. Le skieur ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens.

Article II : RESPONSABILITE DES MONITEURS

L'apprentissage du ski se déroule dans un environnement spécifique au caractère aléatoire. Sa pratique impose donc à l'élève de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur se limite à une obligation de moyens. Il appartient à l'élève de respecter les consignes du moniteur. L'élève est seul responsable de son matériel.

L'ESF de La Rosière n'est pas responsable des accidents causés par les skieurs qui participent au cours.

Article III : ASSURANCE

Le prestataire souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre les moniteurs dans l'exercice de leur fonction contre dommage à un tiers ainsi que les pratiquants pendant le temps où ils sont sous l'autorité de l'ESF de La Rosière et du moniteur.

Le client et/ou l'élève est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

Article IV : TARIFS/INSCRIPTION/PAIEMENT

4.1 Tarifs

Les tarifs de l'ESF de La Rosiere sont présentés sur le catalogue de l'ESF, sur le site de vente en ligne, accessible depuis esf.net et depuis le site spécifique de l'ESF de La Rosiere.

Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement dispensée par un moniteur de l'ESF de La Rosiere, à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, remontées mécaniques, hébergement, etc.) sauf cas particuliers.
En conséquence, l'élève devra préalablement, à l'heure prévue au cours, se munir d''un forfait pour l'accès aux Remontées Mécaniques et, selon son choix, d'une assurance qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours, etc.)

4.2 Modalités d'inscription et de paiement

4.2.1 Pour les ventes en ligne via notre site

Vous devez renseigner la procédure de réservation figurant sur ce site. Avec le paiement en ligne votre réservation sera transmise à l'ESF de La Rosière. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique.

Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne de l'ESF de La Rosière. Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel.
L'ESF de La Rosiere assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel.

Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition : Envoi via Internet de votre réservation et du virement bancaire à l'ESF La Rosiere par l'intermédiaire de S-money (service sécurisé développé par une société du Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne).

L'ESF de la Rosière assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

4.2.2 Pour les autres modes de vente

L'inscription se fait par email accompagné du règlement intégral, par chèque, carte bancaire en ligne, ANCV, coupons sport à l'ESF de La Rosière.

L'ESF de la Rosière assure la seule disponibilité des cours proposés au moment de la conclusion du contrat.

Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

ARTICLE V : DROIT DE RETRACTATION NON APPICABLE QUEL QUE SOIT LE MODE DE RESERVATION (EN LIGNE OU AU GUICHET)

Le droit de rétractation dans un délai de 14 jours prévu à l'article L221-18 du Code de la Consommation n'est pas applicable aux prestations proposées à la vente en application du 12° de l'article L.221-28, s'agissant de prestations d'activité de loisirs qui doivent être fournies à une date déterminée.

Article VI : DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES MEDAILLES

Valable uniquement en cas d'achat d'un TOUT COMPRIS : Cours collectif + médaille.

Si vous avez procédé à l'achat d'un TOUT COMPRIS (Cours collectif + médaille) et que vous ne souhaitez pas recevoir la médaille : il est possible d'obtenir le remboursement de celle-ci, au prix public, en le demandant au guichet de l'ESF pendant la période de cours. Passé le dernier jour de cours, aucun remboursement ne sera possible.

Article VII : ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT **(HORS COURS PRIVES)**

7.1 Annulation avant le début des prestations

Pour toute annulation reçue par écrit 48heures avant le début des prestations et sur présentation d'un justificatif, l'ESF de La Rosière procèdera au remboursement de la réservation.

Passé ce délai, veuillez vous référer aux conditions générales :

- De l'assurance carré neige intégral si vous y avez souscrit
- De votre assurance personnel (carte bancaire, responsabilité civile, de voyage, etc)

7.2 Interruption pendant la prestation

- Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

- **Vous avez la possibilité de souscrire aux assurances « Carré neige » lors de votre réservation**. En cas de souscription à ces assurances, veuillez-vous référer aux conditions de celles-ci

- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation ou carré neige, l'ESF ne procèdera à aucun remboursement.

-

Article VIII : ANNULATION OU INTERRUPTION **DES COURS PRIVES** DU FAIT DU CLIENT

8.1 Annulation avant le début des prestations

Pour toute annulation reçue par écrit 15 jours avant le début des prestations et sur présentation d'un justificatif, l'ESF de La Rosière procèdera au remboursement de la réservation.

Passé ce délai, veuillez-vous référer aux conditions générales :

- De votre assurance personnel (carte bancaire, responsabilité civile, de voyage, etc)
- De l'assurance carré neige intégral si vous y avez souscrit

8.2 Interruption pendant la prestation

- Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

- Vous avez la possibilité de souscrire aux assurances « Carré neige » lors de votre réservation. En cas de souscription à ces assurances, veuillez-vous référer aux conditions de celles-ci

- Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation ou carré neige, l'ESF ne procèdera à aucun remboursement.

Article IX : ANNULATION / INTERRUPTION / EXCLUSION DU FAIT DE L'ESF

9.1 Annulation/interruption

L'ESF de La Rosière se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours en cas de fermeture des pistes ou des remontées mécaniques ou si les conditions météorologiques rendent dangereux l'accès du groupe sur les lieux de la pratique.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscrits (moins de 3), l'ESF de la Rosière se réserve le droit de modifier, de regrouper des cours collectifs similaires ou avoisinants ou de supprimer certaines prestations.

9.2 Remboursement

- Dans l'un des cas mentionnés à l'article 9.1 : l'ESF de La Rosière restituera les sommes versées par le client en cas d'annulation de la prestation, et en cas d'interruption accordera au client un avoir calculé sur la base du tarif prorata.

- Dans tous les autres cas : l'ESF restituera les sommes versées par le client et lui versera en outre une indemnité d'un montant égal à celles-ci en cas d'annulation de la prestation, et en cas d'interruption accordera au client un avoir calculé sur la base du tarif prorata et lui versera en outre une indemnité d'un montant égal à l'avoir.

9.3 Exclusion

L'ESF de La Rosière se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement de l'enseignement. Dans ce cas, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement.

ARTICLE X : INFORMATION SPECIALE COVID-19

Pour toutes réservations faisant l'objet d'une annulation pour cause de COVID-19, la totalité des sommes versées sera, sous présentation d'un justificatif (tel qu'un certificat médical ou une copie d'une décision institutionnelle) :

- Reportée si cela est possible, sinon,

- Remboursée.

En cas d'interruption de la prestation pour cause de COVID-19, les sommes versées seront reportées, si cela est possible, sinon, remboursées au tarif prorata.

ARTICLE XI : REVENTE DES PRESTATIONS

Toute revente de prestations dispensées par l'E.S.F. notamment via des applications, sites internet intermédiaires et/ou plateformes de revente est interdite sans l'accord express de l'ESF de La Rosière.

ARTICLE XII : REMBOURSEMENT DES FORFAITS DE REMONTEES MECANIQUES

Dans le cas de non-consommation partielle ou totale du forfait de remontées mécaniques par le fait du client, l'ESF de La Rosière et Domaine Skiable de La Rosière ne sont tenus à aucun dédommagement. La non-consommation du forfait par le client ne peut être prise en compte que dans le cadre d'une assurance adaptée, comme celle proposée en supplément.

Article XIII : REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français.

Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales française, y compris en statuant en matière de référé.

ARTICLE XIV : MEDIATION

Après avoir saisi la direction de l'E.S.F. et à défaut de réponse satisfaisante ou en l'absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

CHARTE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES CLIENTS ET/OU ELEVES DE L'E.S.F.

Dans le cadre des services qu'elle propose, l'E.S.F. est amenée à recueillir vos données personnelles.

La présente charte a pour objectif de décrire les modalités suivant lesquelles l'E.S.F. utilise lesdites données conformément aux dispositions du fameux RGPD (**Règlement Général européen sur la Protection des Données du 25 mai 2018).**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les moniteurs E.S.F. exercent leur métier en adoptant le statut de **travailleur indépendant.**

Ils se regroupent localement dans des Ecoles du Ski Français afin d'organiser l'enseignement, l'encadrement et l'animation du ski et autres disciplines de sports de glisse en stations.
Pour assurer la défense de leurs intérêts ils se regroupent également en **Syndicats Locaux** dotés de la personnalité morale. Il y a un seul Syndicat Local par station.

L'appellation « **Ecole du Ski Français** » est autorisée par le **Syndicat National des Moniteurs du Ski Français** (S.N.M.S.F) créé en 1945. Son objectif est d'organiser la profession en assurant aux moniteurs leur autonomie d'organisation et d'enseignement.

Lorsque vous bénéficiez des prestations de l'E.S.F. vos données personnelles sont donc traitées à la fois par le Syndicat Local et par le S.N.M.S.F. chacun agissant comme **responsable de traitement** poursuivant ses propres finalités.

Autrement dit :

- Le Syndicat Local traite vos données pour gérer sa relation contractuelle avec vous (facturation, paiement, gestion des réservations, etc..), pour effectuer des opérations de marketing et pour se conformer à ses obligations légales.

- Le S.N.M.S.F. traite vos données car il pilote, le système informatique central de réservation qui permet aux Syndicats Locaux de collecter les données nécessaires à l'organisation des prestations de l'E.S.F. Le S.N.M.S.F pilote ce système informatique pour des besoins de traitement CRM.

A. QUELLES SONT LES DONNEES COLLECTEES ?

1. Cas général

Vos données personnelles collectées lors de votre inscription volontaire (en ligne ou au guichet) avec réservation ou non, sont les suivantes :

- Nom ;
- Prénom ;
- Date de naissance ;
- Niveau d'enseignement ;
- Langue(s) parlée(s)
- Adresse postale ;
- Adresse e-mail et ;
- Numéro de téléphone.

2. Photographies ou vidéos

Des photographies ou des vidéos peuvent également être prises lors des cours et des compétitions pour des besoins de promotion et de communication de l'E.S.F. Le consentement des élèves (ou celui de leur représentant légal pour les élèves mineurs) pour la diffusion de ces images est recueilli via un formulaire.

3. Résultats tests « Etoile » et compétitions E.S.F.

Si vous avez participé aux tests « ETOILE » et aux compétitions de l'E.S.F., vos résultats sont publics et font l'objet d'un affichage dans les locaux du Syndicat Local et en ligne.

4. Données bancaires

Les données bancaires transmises lors de votre commande ne sont pas collectées par le Syndicat Local ou par le S.N.M.S.F. Une technologie de chiffrement est déployée par notre prestaire pour sécuriser vos transactions.

B. POUR QUELLES FINALITES ?

Vos données personnelles sont collectées **pour l'exercice des activités E.S.F.**
Elles seront conservées (de manière globalisée et anonymisée) **à des fins statistiques.**

Seules les données strictement nécessaires, au bon déroulement des prestations de l'E.S.F. et, à la sauvegarde de vos intérêts vitaux, vous sont demandées.

Si un tiers (confère ci-dessous) doit utiliser des données personnelles, nous nous assurons que celui-ci soit en mesure de les protéger.

Nous poursuivons ainsi un **intérêt légitime** en utilisant vos données personnelles et cette utilisation ne porte pas atteinte à votre liberté et à vos intérêts.

C. QUI SONT LES DESTINATAIRES ?

Afin de vous garantir une prestation de qualité, vos données sont destinées :

- A l'équipe de gestion du Syndicat Local de votre station ;
- A votre moniteur E.S.F.
- Au service informatique du S.N.M.S.F.
- A nos sous-traitants informatiques (services techniques) et développement web e-commerce (analyse des vente, outils CRM);
- Les autorités locales si la loi nous y oblige.

D. SECURITE DES DONNEES

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé sécurisé du Syndicat Local et du S.N.M.S.F.

Des mesures adéquates sont prises sur le plan de la technique (ex : pares-feux) et de l'organisation (ex : identifiant/mot de passe, moyens de protection physique, etc.) pour protéger vos données contre la destruction, la perte ou l'altération, l'utilisation détournée et l'accès non autorisée, la modification ou la divulgation, que ces actions soient illicites ou accidentelles.

E. VOS DROITS

Vous disposez à l'égard de vos données personnelles d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et d'effacement.

Pour exercer vos droits, il suffit de vous rapprocher du **Syndicat Local** en cliquant sur le lien suivant : https://www.esflarosiere.com/contact/

F. DELAIS DE CONSERVATION

Les données collectées sont conservées, archivées puis anonymisées par le Syndicat Local et le S.N.M.S.F.

Avant d'être anonymisées, les données personnelles des clients / élèves seront archivées pendant **10 ans à compter de la réservation pour des raisons de comptabilité** (en effet, les factures doivent être conservées 10 ans à partir de la clôture de l'exercice).

Avant d'être archivées, elles seront conservées pendant **3 saisons consécutives dans la « base active »** du Syndicat Local à des fins de prospection. Au terme du délai précité, elles seront archivées si vous ne répondez à aucune sollicitation de l'E.S.F.

G. COOKIES ET BALISES INTERNET

1. Les « cookies »

Un « cookie » est un fichier d'information envoyé sur votre navigateur et enregistré sur votre terminal (ex : ordinateur, smartphone). Ce fichier comprend des informations telles que votre nom de domaine, votre fournisseur d'accès internet, votre système d'exploitation ainsi que les date et heure d'accès.

Si vous visiter son site internet, le Syndicat Local est susceptible de traiter les informations concernant votre activité sur son site telles que les pages consultées, les recherches effectuées. Ces informations ont pour but d'améliorer le contenu du site et votre navigation.

Vous pouvez configurer votre logiciel de navigation pour restreindre l'enregistrement de vos cookies dans le terminal. Votre expérience sur le site pourra alors être limitée.

2. Les balises internet

Le Syndicat Local peut employer occasionnellement des balises internet (ci-après « tags »), afin d'évaluer vos réponses face à son site internet et l'efficacité de ses action (ex : nombre de fois où une page a été ouverte).